

Jun 2022

Allondrelle -La - Malmaison

<http://www.allondrelle-lamalmaison.com>

La crise sanitaire se poursuit, même si l'on en parle moins, et elle nous oblige à rester prudents. Cette crise ainsi que la guerre en Ukraine ont des conséquences sur les approvisionnements, le coût de l'énergie et des matières premières.

Ces phénomènes ont retardé la réfection de toitures programmée l'an passé. Ces travaux sont prévus sans doute pour septembre 2022

A la même époque, les travaux d'enfouissement des réseaux et de remplacement de la canalisation d'eau dans les rues du Château d'Eau et Fontaine du Geai pourraient démarrer.

Nous en sommes à la phase de consultation des habitants, afin de réaliser les nouveaux branchements, dans le respect de leurs souhaits. Il est à signaler qu'après les travaux, les poteaux en béton ou en bois qui supportent la fibre resteront encore présents quelques mois. L'enfouissement de la fibre sera prise en charge à partir de 2023, par la société LOSANGE, gestionnaire du réseau. Cela induit pour la Commune, une économie de plus de 50 000 €.

Pour le projet éolien, l'avis favorable de nos voisins belges nous permet d'avancer sur le projet. Nous avons rencontré à Metz, la Direction régionale de l'Aménagement, de l'Environnement et du Logement (DREAL) et la Direction régionale de l'architecture et de la Culture (DRAC). L'étude spécifique qui concerne les quelques 3 ou 4 milans royaux et quelques grues cendrées qui vivent sur notre territoire est prévue cette année. Elle durera environ un an.

S'agissant de l'eau, le résultat bénéficiaire de 2021 a été englouti par des frais de procédure liés à la défense de la Commune pour l'indemnisation du terrain du château d'eau, et pour une servitude de canalisation qui permet l'alimenta-

tion du château d'eau de La-Malmaison depuis la station de pompage d'Allondrelle. A noter que ces sujets, qui datent des années 1950 ne posaient aucune difficulté à cette époque. Ces sujets contentieux ont obligé le Conseil municipal à augmenter le prix du mètre cube d'eau de 0,95 € à 1,35 €, pour équilibrer le budget de l'eau en 2022.

Une commission de recrutement a reçu 4 candidats pour l'emploi communal de voirie. M. LAROUDIE a été recruté à compter du 1er avril. Comme chaque année, les jeunes de plus de 16 ans qui souhaitent travailler pendant les vacances sont invités à présenter leur candidature en mairie.

Les risques sanitaires nous ont conduits à supprimer le repas des Aînés au cours des années passées. Le colis offert a été amélioré en conséquence. Cette année, le Conseil municipal a décidé de ne pas remettre en place le repas en 2022 Cette activité festive en milieu clos sera remplacée par la subvention du Feu d'Artifices. Cette fête concerne toute la population. Elle se fait en milieu ouvert et permet de retrouver un moment convivial au sein du village.

Très cordialement

J-F MARIEMBERG

L'Etat Civil

Naissances

- 3 janvier 2022 Gabriel, fils de M. et Mme LOSSILLON Julien et Marie-Noëlle, ferme de Belle vue
- 13 janvier 2022 Aaron, fils de M. DEOM Julien et MALGRAS Baldwina, rue du Bois la Dame
- 1er février 2022 Jeanne, fille de M et Mme BOUS Nicolas et Marie 8, rue du Bois la Dame
- 14 avril 2022 Maylonn, fils de M. HANZIR Christopher et Mme GILLET Aurore et leurs enfants 17 C rue Vauban

Décès

- 23 janvier 2022 Monsieur Sébastien RICHARD 7, rue de la Providence
- 25 mars 2022 Madame Germaine MICHEL, 4, rue de la Providence
- 3 juin 2022 Monsieur Nicolas PETRUZZELLI 5, rue Vauban

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille

Nouveaux Arrivants

- Novembre 2021 M. Cyril COLPIN et Mme Kathleen IANELLO 3, rue du Pâquis en Forêt.
- Avril 2022 Mme LEICK Sarah et ses enfants 8, rue Saint-Nicolas

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Les principales délibérations du Conseil.

Vote des trois taxes

Le maire rappelle que depuis la suppression de la taxe d'habitation, le conseil municipal doit voter les trois taxes détaillées dans le tableau ci-après. Cette suppression de la Taxe d'habitation a été compensée en 2021 par le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties au profit de la Commune. Le taux communal est passé de 5% à 22, 24%. du fait de la Loi.

	Taux communaux 2021	Proposition de taux 2022	Taux moyens départementaux	Taux moyens nationaux	Taux plafonds
Taxe foncière sur les propriétés bâties	22, 24%	22,24%	36,41 %	37, 72%	94,30%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	10,16%	10,16%	28,01%	50,14%	125,35%
Contribution foncière des entreprises.	18,01%	18, 01%		26, 50%	53,00%

En 2022, l'Etat vient d'augmenter de 3, 4% les bases fiscales d'imposition de la taxe foncière. **Mais, la Commune n'a pas augmenté les impôts.**

Budget primitif 2022 de la Commune

Le maire rappelle que l'exercice 2021 s'est terminé avec un excédent global de 144 605, 59 € en fonctionnement. L'excédent de fonctionnement sera affecté en investissement à hauteur de 135 118 € au compte 1068 pour participer au financement des travaux d'enfouissement des réseaux.

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	335 079. 41	601 130, 24
Dépenses	335 079, 41	601 130, 24

Anniversaires de mariage

Le maire rappelle que les couples qui souhaitent commémorer officiellement leurs 50 ans ou 60 ans de mariage peuvent venir en mairie.

Les principales délibérations du Conseil.

Programme d'investissement 2022

Le Conseil municipal décide de lancer sur 2022, le programme d'investissement suivant :

- réfection des toitures de bâtiments communaux,
- enfouissement des réseaux et remplacement des conduites d'eau dans les rues du Château d'Eau et Fontaine du geai. Il demande au maire d'inscrire ces opérations, dans les budgets 2022 de la commune et de l'eau.

Compte administratif de l'eau 2021

Le compte administratif du budget de l'eau pour 2021 présente un excédent, en section de fonctionnement et en investissement.

	Recettes	Dépenses	Résultat excédentaire
Exploitation	38 949.31	32 073.18	6 876.13
Investissement	141 642.66	30 274.06	111 368.60

Compte administratif du lotissement 2021

Le compte administratif du budget du lotissement pour 2021 présente un excédent, en section de fonctionnement et en investissement.

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	208 257.85	99 026.73
Dépenses	115 588.93	97 860.82
Résultat excédentaire	92 668.92	1 165.73

Compte administratif de la Commune 2021

Le compte administratif du budget de la Commune pour 2021 présente un excédent, en section de fonctionnement et en investissement.

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	424 318.33	202 092.46
Dépenses	279 713.93	115 070.22
Résultat excédentaire	144 604.40	87 022.24

Budget primitif de l'eau pour 2022

L'exercice 2021 s'est terminé par un **excédent de 6 876, 13 € en section d'exploitation** et de 109 073, 89 € en section d'investissement. Ces deux résultats sont intégrés au budget primitif pour 2022. **Seul compte pour le prix de l'eau, l'excédent d'exploitation.** Le budget primitif de l'eau se présente comme suit :

	Exploitation	Investissement
Recettes	43 180, 47	249 249,50
Dépenses	43 180, 47	249 249, 50

Animation « Les Dés Chainés »

Le 6 avril, les enfants se sont retrouvés pour une animation spéciale Pâques. Après avoir réalisé des décorations pour le village, les enfants ont relevé les défis des lapins malins ! Bravo les champions ! Rendez-vous en juillet pour les prochaines animations des Dés Chainés. Au programme : "Dinosaures vs Licornes" et "Koh Lanta"



Les activités dans la Commune

Date	Activités
2 juillet 2022 à 18H30	Messe en l'honneur de Saint Pierre—fête patronale à Allondrelle
3 juillet 2022	Activités festives organisées par le Comité des Fêtes
14 juillet 2022 à 11H00	Fête Nationale, départ de la mairie de La-Malmaison vers le monument aux Morts, suivi d'un vin d'honneur servi à la salle polyvalente
16 juillet 2022 à partir de 19H00	Feu d'artifices offert par la Commune Barbecue organisé par les Associations volontaires

L'école du Cirque

Le spectacle donné par les enfants était l'aboutissement d'un cycle de 10 séances par classe avec l'école de cirque Persé Circus de Thierville-sur-Meuse. Ce projet proposé par les enseignants a concerné tous les enfants de la petite section de maternelle au CM2, et a été financé par le syndicat scolaire.

Les séances ont eu lieu du 22 février au 5 mai, jour du spectacle. Les enfants ont été très motivés et ont travaillé avec beaucoup de sérieux et de bonne volonté pour présenter un beau spectacle. Ils ont pu découvrir et s'exercer à des ateliers tels que la boule, les rouleaux américains, le fil, les bâtons du diable, les assiettes, et s'entraîner à faire des roulades, en avant, en arrière et même à plusieurs pour les plus grands. Le spectacle a eu lieu à la salle des fêtes d'Allondrelle. Le thème du cirque a également été travaillé en classe dans différents domaines.



Ateliers pour les seniors

Pour la 3^{ème} année, la commune accueille des **ateliers**, initiés par le Conseil Général, et financés par la Conférence des financeurs pour la prévention de la perte d'autonomie. Ces ateliers s'adressent prioritairement aux plus de 60 ans, en groupes de 15 personnes maximum, encadrés par des professionnels (monitrice de sport adapté, psychologue, ...), ils sont gratuits.

L'atelier Gym Prévention Santé (ou GPS) :

Les mercredis de 14h30 à 15h30, à la salle polyvalente d'Allondrelle. Les mouvements se font debout ou assis. Quelques places sont encore disponibles. (Renseignements en mairie).

Et bientôt, **l'atelier « Bien dans sa tête pour bien vieillir »** : atelier en 5 séances de 2h, une séance par semaine :

- Identifier et comprendre ses émotions,
- s'accepter,
- se sentir reconnu, utile et valorisé,
- savoir s'affirmer face à certaines situations du quotidien.

Vous recevrez les informations prochainement et pouvez vous inscrire au 06 22 98 26 41